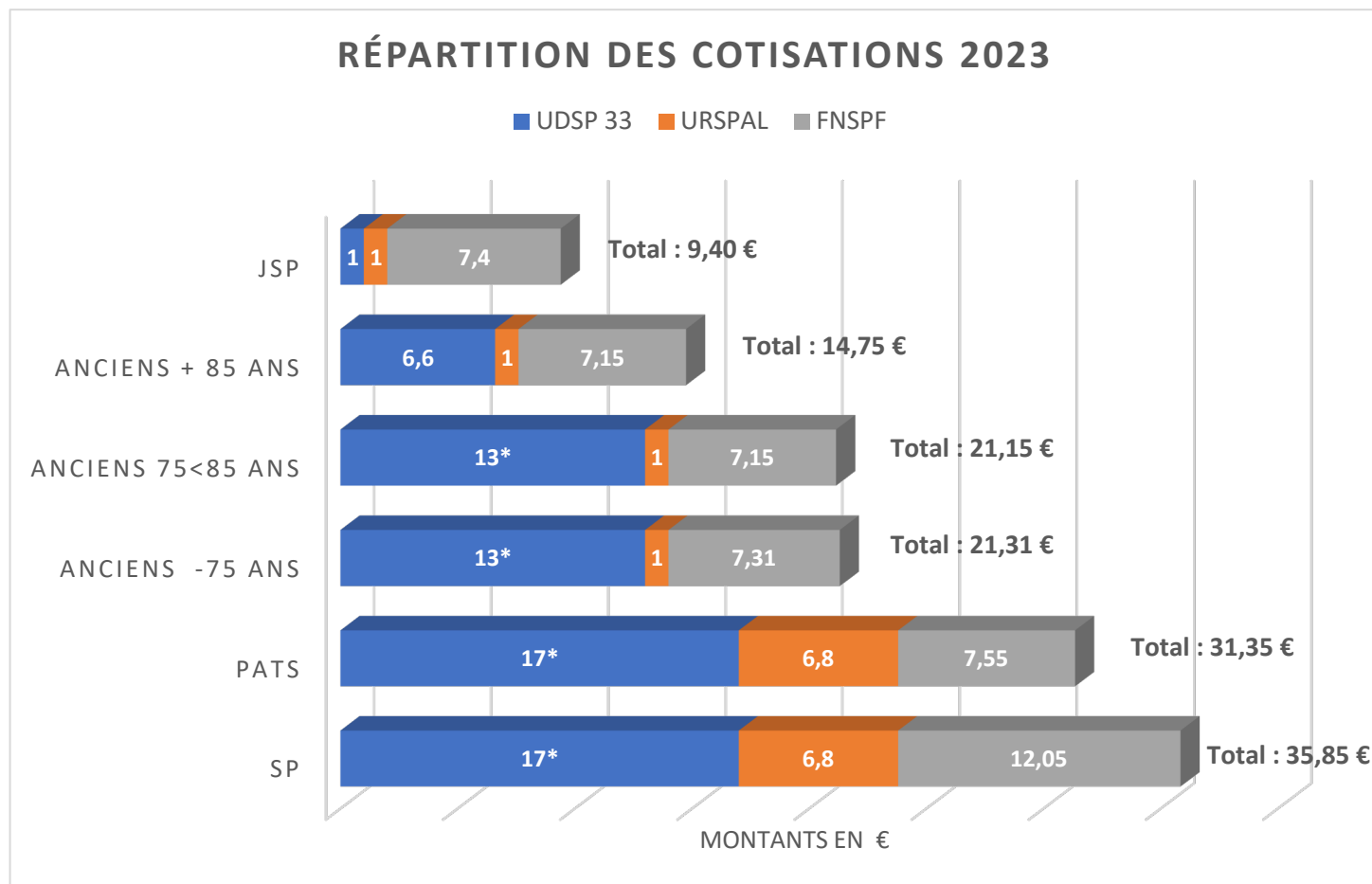


Adhésion au réseau associatif des Sapeurs-Pompiers de France

Via l'UDSP 33, j'adhère au réseau associatif des Sapeurs-Pompiers de France dont les montants sont répartis de la façon suivante :



UDSP 33 : Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Gironde

URSPAL : Union Régionale des Sapeurs-Pompiers d'Aquitaine et du Limousin

FNSPF : Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France

**La cotisation à l'UDSP 33 comprend l'adhésion à un contrat décès toutes causes pour les moins de 85 ans. Conformément à la réglementation, merci de bien vouloir nous retourner le formulaire joint dûment complété (par mail ou courrier) pour transmission à l'assureur (Assur 18)*